

Creil

Fermeture de mairie

La mairie du quartier du Moulin sera fermée du 21 avril au 3 mai. Réouverture le lundi 5 mai à 13h30. Durant cette période, démarches à effectuer auprès de la mairie du quartier Rouher et l'hôtel de ville.

Berthe Fouchère

La ville de Creil travaille avec une historienne sur la rédaction d'une biographie consacrée à Berthe Fouchère, institutrice, militante syndicaliste et socialiste (1899 - 1979). Les personnes désireuses apporter leurs témoignages ou documents peuvent s'adresser à Colette Avrane 0662839891 ou à la médiathèque Antoine-Chanut 0344252580

Défilé de mode

Les élèves des formations «Métiers de la mode» au lycée Jules-Uhry organisent un défilé de mode «Jeux de lumières» mercredi 7 mai à 19 heures dans la salle Sarah-Louise-Léon.

Travail de mémoire

L'association Bleu d'Autres Mers organise le samedi 10 mai 2014 à la Maison Creilloise des Associations une journée nommée Mémoires Partagées au cours de laquelle les participants et les publics échangeront, partageront à travers des danses, chants, musiques, expositions, spécialités culinaires ect. Les exposition débuteront dès le 2 mai à la MCA. Deux projections de films: «Noirs, l'identité au cœur de la question noire» le 6 mai à 14h et «Rue case Nègres» le 10 mai à 14h. Rens : 0667659473

Festival Manga

La 7e convention Manga aura lieu samedi 17 mai à la Faïencerie de 10h à 18h sans interruption. «Premier et plus grand événement autour de l'Asie crée en Picardie, la Convention Manga Creilloise «Manga Creil» 7e du nom allie cette année encore tradition et modernité au sein d'un même espace. Evénement dans l'air du temps, il met en avant les jeunes talents passionnés, qu'ils soient professionnels, semi-professionnels, ou amateurs ! De plus en plus d'animations originales sont également proposées.» Auteurs en dédicaces : Antoine Dodé, Chiaki Miyamoto, Sinath, Tod Espaces de vente : goodies, fanzines... Démonstrations d'arts martiaux Projections de films d'animation Ateliers : concours de dessin. Jeux vidéo, de société, animations diverses : kamishibai...

Nuit des musées A l'occasion de la 10e nuit européenne des musées, la compagnie l'art m'attend, les amis du musée Gallé-Juillet, l'association Tropical Réunionnais et la compagnie Paris Canaille proposent une visite insolite et costumée du musée Gallé-Juillet «Les noces tumultueuses d'Amélie» samedi 17 mai de 20h30 à 23 heures. Les visiteurs seront amenés à résoudre un Cluedo grandeur nature et participer à plusieurs animations. Entrée gratuite Rens 0344295150

Brocante Les inscriptions pour la brocante du dimanche 25 mai sur la place Carnot sont ouvertes. Inscriptions : 0344295046

CREIL

Le conseil municipal vote le budget dans une ambiance relativement sereine

Troisième conseil municipal en moins de trois semaines ! Depuis le début du nouveau mandat, les élus prennent apparemment plaisir à se retrouver. Après le tumulte de la campagne électorale et du premier conseil, notamment entre le maire Jean-Claude Villemain (PS) et son opposant de gauche Hicham Boulhamane (Génération Creil), l'ambiance était nettement plus tranquille ce lundi 28 avril même si la tension effleure par moments.

La séance particulièrement courte, bouclée en moins de deux heures, a eu lieu devant un public encore relativement nombreux, s'intéressant aux affaires publiques de la cité. La jeune adjointe aux finances Méral Jajan (PS) s'est glissée dans son nouveau costume en rapportant le budget primitif 2014 présentant un budget de financement de 1,06 millions d'euros. Les taxes (habitation, foncier bâti et foncier non bâti) sont inchangés et maintenus.

PREMIÈRE SALVE DE BOULHAMANE

Premier à ouvrir le feu, Hicham Boulhamane montre qu'il ne compte pas lâcher la pression. «On apprend qu'il y a une nouvelle ligne de trésorerie dans ce budget de 2,5 millions d'euros. Ce n'est pas la première fois et on arrive à date à une ligne de crédit de 11 millions d'euros. C'est très inquiétant pour l'avenir.»

Dans le rôle du maître corrigéant son élève, comme dans un fameux débat télévisé opposant François Mitterrand à Jacques Chirac, le maire renvoie son opposant à ses tables de calculs. «C'est une belle démonstration mais il ne suffit pas d'ad-



Désormais c'est la guerre des dentelles entre le maire Jean-Claude Villemain et ses opposants.

ditionner les montants, il faut aussi les soustraire. On arrive alors à un montant totalement différent de 6,5 millions d'euros et non de 11. Cela se justifie par les retards dans les versements des subventions et dotations d'Etat notamment concernant l'ANRU (agence nationale du renouvellement urbain Ndlr), explique le maire sur un ton professoral. Vous devriez être au courant puisqu'il me semble dans l'ancien mandat vous avez été élu de cette majorité et que vous avez voté les budgets.»

L'élue mouchée ne veut pour autant pas baisser la garde. C'est au tour de sa colistière Maimouna M'Baye Diaou, devenue égérie de Génération Creil, de monter au front. Lisant un discours particulièrement offensif, elle dénonce dans ce budget «une absence de vision politique, une gestion court-termiste, un gâteau fade, sans saveur et sans volume et un budget pas à la hauteur des enjeux avec le quartier Gare Cœur d'agglomération et l'Ec'eau

port.» Incrédulité du maire se frisant les moustaches : «Si on ne prenait pas en compte ces enjeux, comment expliquez-vous que nous avons mis à l'ordre du jour une délibération sur l'étude d'impact de l'Ec'eau port? Il me semble que vous avez voté l'an dernier le budget que vous critiquez aujourd'hui. Est ce de l'incohérence ou de l'amnésie de votre part?»

«SI ON BAISSAIT LES TAXES?»

Du tac-au-tac, le chef de file de Génération Creil vole au secours de son élue. «Comment pouvez-vous dire qu'elle votera ce budget? Vous voyez dans l'avenir?» ironise-t-il. La guerre des dentelles entre les deux n'est pas près de se terminer.

Dans ces passe-d'armes à fleurets mouchetés, le jeune conseiller municipal d'opposition UMP, découvrant les arcanes du conseil municipal, tente de tirer son épingle du jeu. Iconoclaste, il propose «de baisser les taux d'impôt pour préserver le pouvoir d'achat mais à revenu constant

pour la ville.» «Cela permettrait ainsi de compenser la hausse de 0,9% de l'assiette fiscale», pense-t-il.

«Impossible» pour le maire avançant que la ville doit faire face «à une hausse des services municipaux avec l'ouverture de trois classes supplémentaires à la rentrée scolaire ou l'augmentation de frais du personnel due notamment à l'embauche d'emplois d'avenir, des TAP (temps d'activité périscolaire) ou de la réforme de la catégorie C de la fonction publique territoriale.» Sans surprise, le budget est voté à la majorité contre les 11 voix de l'opposition. Après cet échange tempéré, le conseil se poursuit sans réelle anicroche jusqu'à la délibération n°7 portant sur les indemnités des élus.

UN 14E POSTE DE CONSEILLER DÉLÉGUÉ

Le maire propose de créer un 14e poste de conseiller municipal délégué chargé de «l'évaluation des politiques publiques et du projet urbain», et par conséquent

modifier la répartition des indemnités en vue de garder une enveloppe constante.

L'opposition n'en demande pas tant pour se jeter sur cette délibération explosive.

«C'est grotesque et indécent ! Ce sont des petits arrangements entre amis. Vous demandez à vos élus, muselés par une charte, de baisser leurs indemnités pour faire de la place à votre conseillère», tonne Danielle Sokolonski (Génération Creil). «C'est petit et mesquin ! Les Creillois n'attendent pas ça de leurs politiques», renchérit Michaël Sertain (UMP).

«JURISPRUDENCE VILLEMMAIN»

«C'est la jurisprudence Villemain initiée en 2008 évoque en parlant de lui à la troisième personne le premier magistrat. Tous les élus de la majorité sont indemnisés. On la joue collectif !»

Hicham Boulhamane s'esclaffe : «Ne nous prenez pas des idiots ! Pourquoi ne pas reconnaître que vous avez créé cette délégation pour votre élue Sophie Dhoury (absente du conseil) parce qu'elle n'a pas été élue à la vice-présidence de la CAC (communauté d'agglomération creilloise)?»

«La décision d'attribuer cette délégation au suivi des politiques publiques a été prise bien avant. Mme Dhoury qui est restée sur le carreau à la CAC par pur calcul politicien, a toutes les qualités requises pour cette fonction», rétorque le maire avant de lever, sourire aux lèvres, cette séance s'étant relativement bien passée.

Mais attention au calme avant la tempête....

L. L.

Le Coin-Coin

style. Je ne compte pas intervenir à chaque délibération mais seulement celle me paraissant importante.» N'est pas Nachite qui veut !

(PRG) et le Parti communiste étrangement muets depuis le début du mandat. C'est la politique du silence radio ?

Cabaret sèche

Grand moment de solitude pour l'adjoint aux travaux Jean-Claude Cabaret lors de ce conseil municipal. Interrogé par l'élue d'opposition Gérard Facchini (UMP), sur les «5 piliers du développement durable» au sujet de l'Ec'eau Port, l'élue s'est retrouvé subitement sans voix. Semblant sortir de sa torpeur, il a tenté de trouver la réponse en lisant désespérément la délibération ce qui a amusé les élus de l'opposition et mis dans l'embarras ceux de la majorité. Heureusement le maire a mis fin au supplice de son adjoint en renvoyant cette question ardue au prochain conseil. La prochaine fois, révision obligatoire !

L'UMP démarre par une démission

A peine élu, le groupe d'opposition de droite vient déjà de se recomposer. Agnès Queneutte que l'on n'a pas vu siéger lors du premier conseil, a démissionné de son poste d'élue pour raisons personnelles et laisse sa place à Elisabeth Stamminger bien présente au conseil du 28 avril. Le nouveau chef de file de l'UMP Michaël Sertain ne tolérera aucune chaise vide !

Eva à Creil

C'est par le train de 18h30 que l'ex candidate aux présidentielles Eva Joly (Europe Ecologie les Verts) est arrivée ce mardi 28 avril à Creil. Accompagnée de l'ancien ministre Pascal Canfin, elle a tenu une conférence sur l'exil fiscal et pour défendre la candidature d'EELV aux européennes. Mais la question qui nous brûle les lèvres : «Eva portait-elle ses fameuses lunettes rouges ?»

Pas de familiarités

Ce n'est pas encore demain que Jean-Claude Villemain et Hicham Boulhamane se serreront la main. Les amis d'hier, devenus meilleurs ennemis d'aujourd'hui, ne font pas dans la dentelle. Pour preuve, Hicham Boulhamane n'a pas supporté que le maire lui dise pourtant sans méchanceté «je vous connais bien». «Pas de familiarité entre nous, contentez-vous de répondre à ma question», répliqua sèchement l'élue d'opposition en lui coupant la parole. Heureusement que le maire ne l'a pas tutoyé !

Nachite regretté

L'ancien conseiller municipal d'opposition Nouredine Nachite manquerait-il déjà à ses collègues ? Sans le nommer, le maire Jean-Claude Villemain semble avoir trouvé la relève en son nouvel opposant Hicham Boulhamane. «Ne me coupez pas la parole à tout bout de champ comme un de vos prédécesseurs cela ne fera qu'étirer le conseil en longueur», ironise le premier magistrat. Une comparaison que ne goûte pas Boulhamane réagissant après coup : «Chacun son

Tête à CAC

Duel à la Brèche

Le conflit interne à la CAC (Communauté d'agglomération creilloise), entre d'un côté la ville de Nogent-sur-Oise et de l'autre Creil, Montataire et Villers-Saint-Paul, s'exporte dans les autres instances. Les délégués du conseil du syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) de la Brèche, regroupant Nogent-sur-Oise, Laigneville, Monchy-Saint-Eloi, Mogneville, en ont eu l'illustration lors ce lundi 28 avril. Deux candidats, Philippe Massein pour Villers-Saint-Paul et Rehman Qureshi pour Nogent-sur-Oise, se sont présentés au poste de vice-président de la CAC. Le dernier a été élu par 15 voix contre 4 au premier. Selon un témoin, l'entrevue entre le 1er adjoint de Villers-Saint-Paul et le maire de Nogent-sur-Oise Jean-François Dardenne, soutenant son candidat, a été tendue durant une suspension de séance. Pas de quoi améliorer l'image de la CAC à l'extérieur.